

**UNITED NATIONS OFFICE FOR PROJECT SERVICES
(UNOPS)****RAPPORT D'AUDIT FINANCIER****23 février 2026**

Nom du projet :	Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL)
Numéro du projet :	20048-001
Pays :	RDC
Auditeur :	BDO LLP
Période :	1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Table des matières

Acronymes et Abréviations	3
Rapport d’Audit Financier	4
Opinion d’audit sur les états financiers du projet	4
Opinion d’audit sur l’état des biens non-consommables	6
Détails des constatations	7
Annexe I – Etats financiers du projet	13
Annexe II – Etats des biens non consommables	14
Annexe III – Lettre d’affirmation de la Direction	15
Annexe IV - Actifs transférés inclus dans la liste des biens non-consommables	16

Acronymes et Abréviations

IAIG	Internal Audit and Investigations Group
IESBA	International Ethics Standards Board for Accountants
IPSAS	International Public Standard Accounting System
ISA	International Standards on Auditing
UNOPS	United Nations Office for Project Services
US\$	Dollar américain

Rapport d'Audit Financier

Opinion d'audit sur les états financiers du projet

Opinion non modifiée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du « Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL) », (oneUNOPS ID 20048-001), mis en œuvre et géré par le Bureau de l'UNOPS en RDC, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

A notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des états financiers du « Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs », (oneUNOPS ID 20048-001) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'UNOPS conformément au Code IESBA de déontologie des professionnels comptables. Nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire à la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci ne résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'Auditeur pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont établis dans les termes de référence des projets de l'UNOPS tels que publiés par le Groupe de l'Audit et des Investigations (IAIG) de l'UNOPS, et incluent d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance élevé, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ces derniers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Utilisation de ce rapport

Ce rapport est uniquement adressé à l'intention de l'UNOPS, conformément aux termes de référence définis par l'UNOPS. Notre travail a été effectué afin que nous puissions déclarer à l'UNOPS les éléments que nous sommes tenus de déclarer et pour aucune autre fin. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité vis-à-vis de quiconque autre que l'UNOPS, pour notre travail, pour ce rapport ou pour les opinions que nous avons émises.

Etats financiers du projet

Ci-joint en annexe I du présent rapport.

Opinion d'audit sur l'état des biens non-consommables

Opinion modifiée

Nous avons effectué l'audit de l'état des biens non consommables ci-joint du « Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL) », (oneUNOPS ID 20048-001) au 31 décembre 2024.

Opinion de l'auditeur

A notre avis, sous réserve des éléments décrits dans la section intitulée « Fondement de l'opinion modifiée », l'état des biens non-consommables donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de l'état des biens non consommables du « Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL) », (oneUNOPS ID 20048-001) au 31 décembre 2024, conformément aux termes contractuels et aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Fondement de l'opinion modifiée

L'état des biens non-consommables qui nous a été présenté pour audit contient des actifs d'un montant total de US\$ 165 131 qui n'étaient pas en possession du projet à la date de clôture. Ce montant représente 100% des biens soumis à audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'UNOPS conformément au Code IESBA de déontologie des professionnels comptables. Nous nous sommes acquittés des responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Etats des biens non-consommables

Ci-joint en annexe II du présent rapport.



BDO LLP
55 Baker St
London
W1U 7EU

23 février 2026

Details des constatations

1.	Titre :	Equipements enregistrés comme « réceptionnés » prématurément dans oneUNOPS																
Domaine fonctionnel :		Administration générale y compris la gestion des voyages et des actifs																
Critère de comparaison :		<p>Le point 27 des Clauses Générales de l'Accord stipule que :</p> <p>« UNOPS veille à la bonne tenue des compte et dossiers concernant le financement octroyé aux termes du présent accord, conformément à son règlement financier et ses règles financières, et à ce qu'ils soient élaborés de manière détaillée afin de présenter clairement tous les frais et dépenses encourues au chapitre des livrables convenus. »</p> <p>L'article 13.2.6 du manuel des achats stipule que : « Les reçus dans oneUNOPS doivent être créés après chaque livraison et ce processus est important d'un point de vue financier car il marque le moment où la comptabilisation des revenus est enregistrée dans le système ERP, conformément aux normes comptables d'IPSAS. La livraison a des significations différentes en fonction du type d'achat, c'est-à-dire des biens, des services ou des travaux. En outre, pour les biens, la livraison est reconnue à différents moments et en différents lieux en fonction de l'Incoterm utilisé dans le contrat. Le tableau [ci-dessous] montre quand la livraison est considérée comme complète et énumère les documents requis pour la création d'un reçu dans oneUNOPS. »</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Besoins</th> <th style="text-align: center;">Type d'Incoterms</th> <th style="text-align: center;">Documents requis pour la création d'un reçu dans OneUNOPS</th> <th style="text-align: center;">Date du reçu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center; vertical-align: middle;">Biens (y compris fret)</td> <td style="text-align: center;">F</td> <td>Confirmation de réception par le transitaire et informations sur la quantité pour les expéditions partielles</td> <td>Date de confirmation de réception par le transitaire</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C</td> <td>Connaissance et informations sur la quantité pour les expéditions partielles</td> <td>Date du connaissance</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">E+D</td> <td>Confirmation de réception par le destinataire</td> <td>Date de confirmation de réception</td> </tr> </tbody> </table>			Besoins	Type d'Incoterms	Documents requis pour la création d'un reçu dans OneUNOPS	Date du reçu	Biens (y compris fret)	F	Confirmation de réception par le transitaire et informations sur la quantité pour les expéditions partielles	Date de confirmation de réception par le transitaire	C	Connaissance et informations sur la quantité pour les expéditions partielles	Date du connaissance	E+D	Confirmation de réception par le destinataire	Date de confirmation de réception
Besoins	Type d'Incoterms	Documents requis pour la création d'un reçu dans OneUNOPS	Date du reçu															
Biens (y compris fret)	F	Confirmation de réception par le transitaire et informations sur la quantité pour les expéditions partielles	Date de confirmation de réception par le transitaire															
	C	Connaissance et informations sur la quantité pour les expéditions partielles	Date du connaissance															
	E+D	Confirmation de réception par le destinataire	Date de confirmation de réception															
Priorité :		Moyenne																
Cause :		Encadrement																
Responsable :		Chef de projet																
Date de la mise en œuvre :		Immédiate																

Observations :	<p>Le projet a acquis courant 2024 des tracteurs agricoles auprès d'un fournisseur en Biélorussie (██████████).</p> <p>Le « Receipt » des équipements sur le système oneUNOPS a été créé sur base de la facture datée du 8 septembre 2024 reçue ainsi que du Rapport de réception et d'inspection ('RIR') émis le 11 septembre 2024.</p> <p>Cependant, selon les procédures d'achats de UNOPS, cela aurait dû être initié le 27 décembre 2024, date à laquelle les documents de colisage (« Packing List ») ont été fournis. Cette date coïncide également avec la date à laquelle les équipements ont été livrés au transporteur au port d'origine, à savoir le port de Minsk le 27 décembre 2024, et en accord avec les conditions de l'INCOTERM C.</p> <p>Ainsi, le Bureau a procédé à la réception prématurée des équipements.</p> <p>La liste des équipements qui ont été réceptionnés prématurément est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="576 842 1441 1189"> <thead> <tr> <th>Référence</th> <th>Type de coûts</th> <th>N° Bon de commande</th> <th>Date</th> <th>Montant USD</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>100331596</td> <td>Special purpose vehicles</td> <td>PO ██████████-L:2-REC:4618287</td> <td>30/12/24</td> <td>11 158</td> </tr> <tr> <td>100331596</td> <td>Special purpose vehicles</td> <td>PO ██████████-L:3-REC:4618287</td> <td>30/12/24</td> <td>27 318</td> </tr> <tr> <td>100331596</td> <td>Special purpose vehicles</td> <td>PO ██████████-L:1-REC:4618287</td> <td>30/12/24</td> <td>9 438</td> </tr> <tr> <td>100331596</td> <td>██████████</td> <td></td> <td>30/12/24</td> <td>24 290</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Total</td> <td>72 204</td> </tr> </tbody> </table>	Référence	Type de coûts	N° Bon de commande	Date	Montant USD	100331596	Special purpose vehicles	PO ██████████-L:2-REC:4618287	30/12/24	11 158	100331596	Special purpose vehicles	PO ██████████-L:3-REC:4618287	30/12/24	27 318	100331596	Special purpose vehicles	PO ██████████-L:1-REC:4618287	30/12/24	9 438	100331596	██████████		30/12/24	24 290	Total				72 204
Référence	Type de coûts	N° Bon de commande	Date	Montant USD																											
100331596	Special purpose vehicles	PO ██████████-L:2-REC:4618287	30/12/24	11 158																											
100331596	Special purpose vehicles	PO ██████████-L:3-REC:4618287	30/12/24	27 318																											
100331596	Special purpose vehicles	PO ██████████-L:1-REC:4618287	30/12/24	9 438																											
100331596	██████████		30/12/24	24 290																											
Total				72 204																											
Incidence :	Risque de production des données financières erronées et de production de liste des équipements incorrecte.																														
Recommandation :	Nous recommandons au Bureau de s'assurer que les équipements acquis ne soient déclarés comme reçus dans le système qu'en fonction des INCOTERMS définis dans le contrat et non prématurément pour limiter l'incidence financière.																														

Commentaires de la direction :	<p>Le Bon de commande (PO [REDACTED]) pour les accessoires des tracteurs a été créé sous les incoterms CIP (Carriage and Insurance Paid To).</p> <p>Selon le Manuel des Achats, dans la section 13.2.6, pour les incoterms de la famille C, y compris le CIP, le document requis pour créer le Reçu (receipt) dans oneUNOPS est le connaissement (Air Way Bill ou BL). De plus, la date de création du Reçu (receipt) doit correspondre à la date du connaissement, comme l'illustre le tableau repris dans les critères de comparaison ci-dessus.</p> <p>La réception physique de l'équipement n'est requise que pour les incoterms des familles E et D, au lieu de livraison ou au port spécifié dans le contrat.</p> <p>Concernant la commande d'achat pour les accessoires des tracteurs, le fournisseur a soumis le connaissement (BL) et le packing list le 28/12/2024, ce qui a permis à l'équipe projet de créer le Reçu (receipt) le 30/12/2024. Cela a été réalisé dans le respect des règles du manuel des achats section 13.2.6 qui exigent à ce que le Reçu (receipt) soit enregistré dans oneUNOPS, pour les incoterms de la famille C, dès réception du connaissement (Air Way Bill ou BL)</p> <p>Vous trouverez en annexe le bon de commande (PO [REDACTED]) avec l'incoterm utilisé, ainsi que les documents d'expédition (BL et Packing list).</p>
Plan d'action :	<p>Mesures Préventives (Renforcement du Contrôle)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Mise en place d'une "Check-list de Réception"</u> : Création d'un formulaire détaillé obligatoire avant tout "Receipt" dans oneUNOPS, vérifiant l'Incoterm et les documents requis. 2. <u>Briefing de conformité</u> : Réunion de rappel sur la Section 13.2.6 du Manuel des Achats et les normes IPSAS pour les responsables de la gestion de projet et du support administratif des équipes projet. 3. <u>Planification stratégique des achats</u> : Ajuster les calendriers de livraison en tenant compte des contraintes externes. Intégrer les délais de contingence liés au contexte géopolitique afin de réduire le risque et d'assurer la conformité des processus de réception.
Commentaires additionnels de l'auditeur :	<p>Les informations portées dans le rapport financier doivent être le reflet de la réalité.</p> <p>Le « Receipt » a été créé sur le système oneUNOPS sur base de la facture reçue le 8 septembre, et du Rapport de réception et d'inspection ('RIR') créé le 11 septembre 2024. Or, les documents de transport reçus (connaissement) ont été émis au 27 décembre 2024, ce qui aurait dû être la date de réception dans le système OneUNOPS.</p> <p>De ce fait, nous maintenons notre constat ainsi que la recommandation y relative.</p>

2.	Titre :	Actifs transférés inclus dans la liste des biens non-consommables
Domaine fonctionnel :	Administration générale y compris la gestion des voyages et des actifs	
Critère de comparaison :	<p>Le point 3.16 de l'Operational Instruction ref. OI.FG.2018.02 stipule que : « Disposal of an asset from the project under which it is recorded should be initiated prior to the closure date of the project and may be done through one of the following methods: a. Disposal through sale b. Disposal through donation. »</p> <p>Le point 27 des Conditions Générales de l'Accord stipule que : « le Partenaire de l'ONU veille à la bonne tenue des compte et dossiers concernant le financement octroyé aux termes du présent accord., conformément à son règlement financier et ses règles financières, et à ce qu'ils soient élaborés de manière détaillée afin de présenter clairement tous les frais et dépenses encourues au chapitre des livrables convenus. »</p> <p>La règle 21.05 tirée du Règlement financier et règles de gestion financière stipule que : « Property, plant and equipment financed or provided by UNOPS shall belong to UNOPS unless and until such time as ownership thereof is transferred, on terms and conditions mutually agreed upon between the client and UNOPS or in accordance with the project agreement. »</p> <p>La règle 21.08 issue des Conditions Générales de l'Accord stipule que : « An item of property, plant and equipment and intangible asset should be eliminated from the statement of financial position upon disposal or when the asset is permanently withdrawn from use and no future economic benefits or service potential is expected from its subsequent disposal. »</p> <p>La règle 13.2.28 de United Nations policy framework for International Public Sector Accounting Standards stipule que : « An item of property, plant and equipment should be removed from the financial statements (derecognized) once its disposal has been approved. Operationally, prior to the occurrence of the approved disposal event and once the 73/163 asset has been identified as an item whose use has no expected future economic benefit or service potential, the asset needs to be impaired. »</p>	
Priorité :	Elevée	
Cause :	Encadrement	
Responsable :	Responsable logistique	
Date de la mise en œuvre :	Immédiate	
Incidence financière :	US\$ 165 131	

Observations :	<p>Nous avons constaté que la valeur des actifs au 31 décembre 2024 a été surévaluée de US\$ 165 131. En effet, l'UNOPS a procédé à la rétrocession de l'ensemble des équipements acquis dans le cadre du projet aux bénéficiaires indiqués du projet. Ce transfert de biens à la clôture du projet a été initié avant la clôture du projet, en adéquation avec le Règlement financier.</p> <p>De plus, les Handovers signés entre les bénéficiaires et l'UNOPS indiquent les dates du 18 et 31 décembre 2024. Cependant, la liste des biens non-consommables au 31 décembre 2024 figurant sur l'IFS signé le 22 septembre 2025 indique un solde de US\$ 165 131 au lieu de US\$ 0. La valeur de la liste aurait dû refléter la décision de transférer les actifs aux bénéficiaires, en accord avec les IPSAS et leur application aux Nations Unies, ainsi que les Conditions Générales de l'Accord.</p> <p>Le total des actifs incorrectement reflétés dans la liste des actifs s'élève à US\$ 165 131.</p> <p>L'annexe IV présente le détail de tous les équipements qui ont été transférés aux partenaires mais toujours inscrits dans la liste des biens non-consommables au 31 décembre 2024.</p>
Incidence :	Coûts inéligibles rapportés dans le rapport financier
Recommandation :	Nous recommandons au projet de s'assurer que l'état des biens non consommables reflète la situation réelle des équipements au 31 décembre 2024, en l'occurrence US\$ 0. Nous recommandons également au projet de s'assurer que la date de signature est présente pour les bénéficiaires pour attester de la date de réception des actifs. De ce fait, nous maintenons notre constat ainsi que la recommandation y relative.

<p>Commentaire de la direction</p>	<p>Le point 27 des Clauses Générales de l'Accord stipule que :</p> <p>« UNOPS veille à la bonne tenue des compte et dossiers concernant le financement octroyé aux termes du présent accord, conformément à son règlement financier et ses règles financières</p> <p>La règle 13.2.28 de United Nations policy framework for International Public Sector Accounting Standards stipule que : « An item of property, plant and equipment should be removed from the financial statements (derecognized) <u>once its disposal has been approved.</u>Once the disposal request is approved in oneUNOPS by the Procurement Authority, handover the assets to the client and attach the handover agreement. (Ref. DISPOSALS OF ASSETS: OI.FG.2018.02 Fixed and Intangible Asset Management "Assets return to the client)</p> <p>En référence à ces deux dispositions, les requêtes de déclassement de ces actifs du système One UNOPS ont été soumises le 18 Décembre 2024. La validation se fait à deux (2) étapes: revue de la régularité de la requête et de la documentation soumise et validation initiale et ensuite validation finale lorsque les preuves de remise des actifs sont annexées. La première étape de validation par les différents DOA a été faite du 29 au 30 Décembre 2024.</p> <p>Nous rajoutons en pièces jointes à nouveau les certificats de remise précédemment partagés ainsi que le <u>workflow</u> de déclassement des actifs.</p> <p>La sortie des actifs du système n'intervient donc qu'après le retour des certificats de remise signés, une dernière étape qui permet au système one UNOPS de considérer la remise comme effective et ainsi clôturer ces assets dans le système.</p> <p>A toute fins utiles, voici comment s'effectuent les transactions de retrait d'asset du système</p> <p>1- la requête est initiée</p> <p>2 - revue de conformité et validation par IPAS sur base de la liste non encore signée par le partenaire</p> <p>3 - une fois la liste signée par le partenaire attestant qu'il a bien reçu les actifs, les documents de remise signés sont téléchargés dans le système</p> <p>5 - IPAS valide la remise à la date à laquelle les documents signés ont été téléchargés dans le système et non pas à une date antérieure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La date de clôture officielle du projet étant fixée au 31 décembre 2024 les actifs figuraient encore dans le système après la première validation et en attendant le retour des listes signées du partenaire. - IFS comportant la valeur des actifs: dès lors que le projet clôturait au 31/12/2024, le système OneUNOPS ne retiendra dans l'IFS pour le compte des actifs que la valeur qu'ils affichaient à cette date de fin du projet, quelque soit la date à laquelle l'IFS est extrait après. - L'IFS date du 10 mars 2025 et comportait à cette date, la valeur des actifs cités dont on attendait encore les certificats de remise signés. Les événements de l'Est intervenus en janvier 2025 ayant par ailleurs impactés leur retour par la partie nationale.
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Sauf erreur, nous n'avons pas transmis d'IFS à la date du 22 Septembre 2025. - Le document transmis à l'auditeur à cette date portait sur la "Déclaration de la Direction" et ne comportait pas de valeur d'actifs <p>Conformément à la règle 13.2.28 de United Nations policy framework for International Public Sector Accounting Standards stipule que : « An item of property, plant and equipment should be removed from the financial statements (derecognized) <u>once its disposal has been approved</u> »</p> <p>Conformément à cette disposition, le FFS datant du 13 Novembre 2025 ne comportait plus de valeur d'actifs étant déjà tous sortis du système One UNOPS.</p>
Plan d'action :	Mesures Préventives (Clôture et de remise des Actifs) <u>Anticipation des Handovers :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Engager avec les parties prenantes nationales, les discussions visant la répartition des actifs aux destinataires finaux au moins 60 jours avant la clôture opérationnelle • Assurer la signature et le renvoi des certificats de remise dans le délai de clôture du projet
Commentaires additionnels de l'auditeur :	<p>Les informations contenues dans l'état des biens non consommables au 31 décembre 2024 figurant sur l'IFS qui nous a été fourni, doivent être conformes à la réalité comptable et physique. Ce qui n'est pas le cas dans le cadre de cet audit.</p> <p>Nous comprenons que cette situation serait due au fait que la procédure administrative n'était pas achevée au 31 décembre 2024. Cependant, les travaux de fin d'exercice, généralement initiés en parallèle de la clôture comptable, permettent au moment d'élaborer le rapport financier, de l'ajuster à la réalité physique et financière au 31 décembre 2024.</p> <p>Par conséquent, nous maintenons notre constatation.</p>

Annexe I – Etats financiers du projet



Date: 22-Sep-2025
Ref. Project No: 20048-001
Funding: The World Bank

Dear Sir/Madam,

Subject: **Annual Financial Report**

We enclose the Annual Financial Report for project **20048-001-PICAGL-Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs**, which commenced in year **2018** and indicates the incurred expenditure as at **31-Dec-2024**

We draw your attention to the following:

- a. Total funds received: **US\$47,597,463**
- b. Incurred expenditure and management fee: **US\$ 45,525,717**
- c. Project Capitalised Asset: **US\$ 165,131**
- d. Project advances: **US\$ 272**
- e. Commitments: **US\$1,494,898**
- f. Fund Balance: **US\$ 411,445**

If you have any questions, please do not hesitate to contact UNOPS project manager.

Yours Sincerely,

A large black rectangular redaction box covering the signature and name of the project manager.



Certified Annual Financial Report

Project: 20048-001: PICAGL-Programme Intègre de Croissance Agricole dans les Grands Lacs

Funding(s): 1646 The World Bank

As on: 31-Dec-2024

Currency: USD

Income

Contribution		
	2018	7,600,000
	2019	1,268,605
	2020	2,300,178
	2021	1,655,678
	2022	17,338,000
	2023	15,577,281
	2024	1,857,721
		47,597,463

Total Income	A	47,597,463
---------------------	----------	-------------------

Project Expenses

2018	Project(s) Expense	24,230
	Management Fees	1,696
		25,926
2019	Project(s) Expense	2,323,988
	Management Fees	162,679
		2,486,667
2020	Project(s) Expense	3,045,727
	Management Fees	213,201
		3,258,928

2021	Project(s) Expense		4,124,749
	Management Fees		288,732
			4,413,481
2022	Project(s) Expense		8,107,454
	Management Fees		567,522
			8,674,976
2023	Project(s) Expense		13,133,924
	Management Fees		919,375
			14,053,299
2024	Project(s) Expense		11,787,327
	Management Fees		825,113
			12,612,440
Total Expenditure		B	45,525,717
Less: Project Capitalized Asset		C	165,131
Less: Project Advances		D	272
Project Cash Balance - Surplus		A-B-C-D	1,906,343
Less: Actual Commitments			
	PO Commitment	E	1,398,177
	HR Commitment	E	0
	Projected Fees on Commitments	E	96,684
	Prepayments	E	37
Total Commitment		E	1,494,898
Project Fund Balance - Surplus		A-B-C-D-E	411,445

Notes:

- i. All amounts are in USD. Transactions in non-USD have been converted to USD at the UN operational rate of exchange as on the date of the voucher.
- ii. This is an annual report and figures are not final
- iii. Project advances include operational advances, prepayments, petty cash, and any VAT payments to suppliers that have yet to be recovered.
- iv. The report is prepared in accordance to IPSAS reporting requirement, the reported figure under commitment is for information and it discloses only the expected utilization of project funds as of the reporting period, these commitments are not charged as an expense until the goods are delivered or services rendered.
- v. Commitments include reservations in compliance with Financial Rule 105.01. These reservations include obligations for which the contractual process is still in progress.
- vi. The figures are rounded and may differ slightly from those in the General Ledger due to this rounding.

Certified by:



Comment:

Date:

Report run on: 22-Sep-2025

Annexe II – Etats des biens non consommables

	Asset	Asset_Description	Asset_Group	Asset_Category	Asset_Category_Desc	Asset_Opening_Gross
SK	113859	██████████ 4.2l 5-Door 10-5	MTRV4	MTRV	Vehicles	36,829.34
TG	113860	██████████	Pick MTRV1	MTRV	Vehicles	35,973.90
SK	113861	██████████	Pick MTRV1	MTRV	Vehicles	35,973.90
SK	113862	██████████	Pick MTRV1	MTRV	Vehicles	35,973.90
TG	113863	██████████	Pick MTRV1	MTRV	Vehicles	35,973.90
SK	113864	██████████	Pick MTRV1	MTRV	Vehicles	35,973.90
SK	113865	██████████	Pick MTRV1	MTRV	Vehicles	35,973.90
AA	113238	Motorcycle ██████████	MTRV3	MTRV	Vehicles	4,170.00
AA	113239	Motorcycle ██████████	MTRV3	MTRV	Vehicles	4,170.00
AA	113240	Motorcycle ██████████	MTRV3	MTRV	Vehicles	4,170.00
AA	113241	Motorcycle ██████████	MTRV3	MTRV	Vehicles	4,170.00
TG	120177	Compactor ██████████	HYM2	HYM	Heavy machinery and	23,440.00
SK	120178	Compactor ██████████	HYM2	HYM	Heavy machinery and	23,440.00
TG	120179	Compactors ██████████	HYM2	HYM	Heavy machinery and	23,440.00
TG	120180	Compactor ██████████	HYM2	HYM	Heavy machinery and	23,440.00
SK	121113	Compactor ██████████	HYM2	HYM	Heavy machinery and	23,440.00
SK	117239	Generator ██████████ 30KVA	HYM1	HYM	Heavy machinery and	15,452.00
TG	117240	Generator ██████████ 30KVA	HYM1	HYM	Heavy machinery and	15,452.00

Annexe III – Lettre d’affirmation de la Direction

Déclaration de responsabilité des dirigeants

BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS

20048-001 - Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs - PICAGL

Déclaration de responsabilité des dirigeants

Les dirigeants du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) sont responsables de l'élaboration, de l'intégrité et de la représentation fidèle des états financiers (Annexe I – États financiers du Projet) du projet de l'UNOPS **20048-001 - Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs - PICAGL**. Les états présentés dans l'Annexe I – États financiers du Projet ont été élaborés conformément aux dispositions des règles et règlements de l'UNOPS qui s'appliquent.

Nous déclarons par la présente que, selon notre opinion :

États financiers

Les états financiers, tels qu'ils figurent dans l'Annexe I – États financiers du Projet, offrent une représentation fidèle, dans tous leurs aspects matériels, des dépenses se montant à **12 612 440** dollars US engagées par le bureau de l'UNOPS pour la période allant du **01 janvier 2024** au **31 décembre 2024**, conformément aux conventions comptables établies dans les notes accompagnant les états financiers et conformément aux activités et budgets approuvés du projet de l'UNOPS **20048-001 - Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs - PICAGL**.

États d'inventaire des biens durables

Les états d'inventaire des biens durables, tels qu'ils figurent dans l'Annexe II – Etats des biens non consommables, offrent une représentation fidèle, dans tous leurs aspects matériels, du solde des biens durables achetés pendant la période allant du **01 janvier 2024** au **31 décembre 2024** pour le projet, se montant à **165 131** dollars US, conformément à l'inventaire des biens durables certifié par les responsables du projet.

(Signature)



Nom :



Titre : Finance Analyst

Unité : Finance CAMCO

Lieu : Kinshasasa

Date : 22/09/2025

(Signature)



Nom :



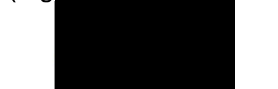
Titre : Directrice régionale

Région : Afrique

Lieu :

Date :

(Signature)



Nom :



Titre : Responsable du projet

Bureau : CAMCO

Lieu : Bukavu, RDC

Date : 22 Septembre 2025

Annexe IV - Actifs transférés inclus dans la liste des biens non-consommables

Asset ID	Profile ID	Description	Numéro d'identification	Numéro de série	Lieu	Date d'acquisition	Département	Bailleur	Projet	Montant
113859	MTRV4	[REDACTED] 5-Door 10-Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 815,94
113860	MTRV1	[REDACTED] 6 Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	UNOPS office, Kalemie	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 518,63
113861	MTRV1	[REDACTED] 6 Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 518,63
113862	MTRV1	[REDACTED] 6 Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 518,63
113863	MTRV1	[REDACTED] 6 Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	UNOPS office, Kalemie	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 518,63
113864	MTRV1	[REDACTED] 6 Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 518,63
113865	MTRV1	[REDACTED] 6 Seater	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	25-Feb-2019	Vehicles	1646	20048-001-04	12 518,63
120177	HYM2	Compactor [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	UNOPS office, Kalemie	10-juin-20	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	12 696,67
120178	HYM2	Compactor [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	10-juin-20	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	12 696,67
120179	HYM2	Compactors [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	UNOPS office, Kalemie	23-juin-20	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	12 696,67
120180	HYM2	Compactor [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	UNOPS office, Kalemie	15-juin-20	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	12 696,67

Asset ID	Profile ID	Description	Numéro d'identification	Numéro de série	Lieu	Date d'acquisition	Département	Bailleur	Projet	Montant
121113	HYM2	Compactor [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	03-sept-20	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	13 282,67
117239	HYM1	Generator [REDACTED] 30KVA	[REDACTED]	[REDACTED]	BUKAVU OFFICE	01-Apr-2019	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	6 567,10
117240	HYM1	Generator [REDACTED] 30KVA	[REDACTED]	[REDACTED]	UNOPS office, Kalemie	01-Apr-2019	Heavy machinery and other equipment	1646	20048-001-04	6 567,10
Total										165 131,00